

Jean-Jacques SARFATI, Professeur de philosophie au lycée Marie-Curie, à Versailles
Projet *Europe, Éducation, École*, Séance TICE en visioconférence du 10 mars 2011
<http://www.coin-philos.net/eee.10-11.tice.sarfati.php>
<http://melies.ac-versailles.fr/projet-europe/direct/>
Contact : c.michalewski@crdp.ac-versailles.fr

LA HONTE

Résumé

La honte est difficile à définir. On la confond souvent avec la culpabilité et la réserve. Elle est liée à ces termes tout en s'en distinguant. Sa cause, tout autant que ses effets réels, ne sont pas aisés à déterminer : vient-elle de moi ou de l'autre ? Toutes les hontes ne se ressemblent pas : je peux avoir honte pour une personne qui m'est étrangère et lui dire qu'elle me fait honte. Je peux tout autant avoir honte de ce que je fais mais je peux aussi porter une honte familiale ou avoir honte de mon passé ou de mon pays.

La honte est également ce qui se plaît à la dissimulation si bien qu'il est difficile d'en parler et plus encore de lui trouver un remède car on a honte de sa honte. Elle paralyse celui qui la ressent et il advient que, de temps à autre, celui qui a été humilié finisse par humilier : il y a un cercle de la honte.

Texte

« En ce qui concerne la modestie il ne convient pas d'en parler comme d'une vertu car elle ressemble plutôt à une affection qu'à une disposition. Quoiqu'il en soit, on la définit comme une sorte de crainte de donner une mauvaise opinion de soi et elle produit des effets analogues à ceux que provoque la crainte du danger : on rougit, en effet, quand on a honte, et on pâlit quand on craint pour sa vie...

L'affection en question ne convient pas à tout âge, mais seulement à la jeunesse. Nous pensons que les jeunes gens ont le devoir d'être modestes, parce que, vivant sous l'empire de la passion, ils commettent beaucoup d'erreurs, dont la modestie peut les préserver ; et nous louons les jeunes gens quand ils sont modestes, alors qu'on ne s'aviserait jamais de louer une personne plus âgée de ce qu'elle est sensible à la honte, car nous pensons qu'elle a le devoir de ne rien faire de ce qui peut causer de la honte. Un homme vertueux, en effet, ne ressent jamais la honte, s'il est vrai qu'elle naisse à l'occasion des actions perverses (...) et la honte est le propre d'un homme pervers. Elle est due au fait qu'il est d'une nature capable d'accomplir quelque action honteuse. Et avoir le caractère constitué de telle sorte qu'on ressente de la honte si on a commis une action de ce genre, et penser qu'à cause de cela on est un homme de bien, c'est une absurdité : c'est en effet, à l'occasion des actes volontaires que la modestie est ressentie, mais l'homme de bien ne commettra jamais volontairement les mauvaises actions.

La modestie peut cependant être un acte de vertu, dans l'hypothèse où un homme de bien ayant commis un acte vil, en éprouverait ensuite de la honte : mais cela ne peut pas se produire dans le domaine de la vertu. Et si l'impudence, autrement dit le fait de n'avoir pas honte d'accomplir les actions honteuses, est une chose vile, il n'en résulte pas pour autant que ressentir de la honte quand on accomplit de mauvaises actions soit un acte vertueux. »

ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*, IV. 15. 1128 b 10, 1128 b 35, Trad. Pascale Nau op
Source : http://fr.wikisource.org/wiki/Éthique_à_Nicomaque